

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4801 - JEUDI 25 JUILLET 2024

ECONOMIE NATIONALE

Une légère baisse de l'inflation

Le Comité national économique et financier a annoncé hier, à l'issue d'une réunion tenue à Brazzaville, que le Congo va enregistrer un léger repli du taux d'inflation de 4,0% en 2024 contre 4,3% en 2023. Concernant la situation macroéconomique, il a notifié une consolidation liée à la reprise des investissements dans le secteur pétrolier. Le comité a aussi projeté le taux de croissance du Congo à plus de 3,7% cette année contre plus de 1,5% en 2023.

Page 3



Les membres du Cnec/DR

CONGO-CHINE

Liu Yuxi se félicite de la coopération sino-congolaise



Liu Yuxi

Le représentant spécial de la Chine pour les affaires africaines, Liu Yuxi, a été reçu le 23 juillet à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Les deux personnalités ont parlé des sujets parmi lesquels le prochain Forum sur la coopération sino-africaine prévu au mois de septembre à Pékin. « J'ai vu de nouvelles réalisations et une coopération dynamique. Je dois exprimer mes félicitations pour les efforts déployés sous la direction du président de la République », a déclaré Liu Yuxi après l'audience.

Page 2

LUTTE CONTRE LA TORTURE

Plaidoyer pour l'institution d'un mécanisme de prévention



Le président de l'Acac-Congo lors de la conférence de presse

Le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo, Christian Loubassou, a suggéré le 24 juillet aux pouvoirs publics de mettre en place un mécanisme national de prévention de cette pratique inhumaine.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, organisée à Brazzaville, il a précisé que cette ONG était disposée à accompagner le gouvernement dans le processus d'institution de ce mécanisme.

Page 4

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Deux mois de pension seront versés aux ayants droit

Éditorial

Convaincre

Page 2

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rassuré, le 23 juillet dans la capitale, les représentants des organisations syndicales des retraités relevant de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) le paiement avant le 15 août des pensions des mois de mai et juin 2024.

« Nous avons l'information que la pension du mois de mai sera payée dans les heures qui suivent, celles de juin et de juillet également », a confié un représentant des organisations syndicales des retraités de la CRF.

Page 16

ÉDITORIAL

Convaincre

Les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations avancent à grands pas. Les deux premières journées étant programmées pour le mois de septembre, la question se pose de savoir comment faire en sorte que le Onze national renoue avec le succès à ce niveau après avoir manqué quatre éditions successives. Attendu que les Diables rouges ne font plus peur à leurs adversaires.

Des réflexions sont menées dans ce sens pour essayer de relever la tête. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'une équipe conjointe Fédération congolaise de football et ministère de la Jeunesse et des Sports pour une mission bien précise : se rendre en Europe pour convaincre les joueurs « cadres » à participer à cette nouvelle campagne. Le but étant d'améliorer la performance de l'équipe.

Le groupe dans lequel se trouvent les Diables rouges est relevé. Les Congolais devront être au meilleur de leur forme pour espérer mettre un terme à la « malédiction ». Le calendrier des matches tel qu'il a été conçu peut entretenir de l'espoir. Pour la première fois, depuis plus d'une décennie, le Congo débute et termine les éliminatoires à domicile. Pour les sélections qui savent gérer la pression du public, cette situation est un atout non-négligeable.

Le succès est possible si toutes les instances impliquées dans cette nouvelle aventure des Diables rouges font bloc derrière l'équipe. Il faut juste créer une atmosphère de cohésion dans l'accompagnement des joueurs. Ce qui est sûr, le match comptant pour la sixième journée joué à la maison contre l'Ouganda le 19 novembre 2024 pourrait être décisif pour une éventuelle qualification.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le représentant de la Chine pour les affaires africaines reçu à Brazzaville

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, le 23 juillet au Palais du peuple à Brazzaville, avec le représentant spécial de la Chine pour les affaires africaines, Liu Yuxi.

« J'ai vu de nouvelles réalisations et une coopération dynamique. Je dois exprimer mes félicitations pour les efforts déployés sous la direction du président de la République », a déclaré Liu Yuxi.

Il a indiqué que la prochaine édition du Forum sur la coopération sino-africaine, prévue en septembre à Beijing, figurait parmi les sujets évoqués avec le chef de l'Etat congolais qui y prendra part. « Ce sera un grand moment de l'amitié et de la coopération entre la Chine, le Congo et l'Afrique », a signifié Liu Yuxi qui a estimé



Liu Yuxi

« J'ai vu de nouvelles réalisations et une coopération dynamique. Je dois exprimer mes félicitations pour les efforts déployés sous la direction du président de la République »,

que cette rencontre offrira à son pays et au continent africain l'occasion de renforcer leur coopération pragmatique.

La Rédaction

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

INFLATION

La flambée des prix des produits stagne à 4%

En léger repli par rapport à 2023 (4,3%), l'inflation demeure supérieure au seuil communautaire qui est de 3%.

Le Comité national économique et financier (Cnef) qui s'est réuni, le 24 juillet, à Brazzaville, a attribué la persistance de l'inflation aux perturbations dans la fourniture de l'électricité et à l'activité de l'économie mondiale.

La pression inflationniste persiste, en dépit des mesures mises en place pour limiter la surliquidité des banques. Le Congo suit les directives de la Banque des États de l'Afrique centrale comme celles de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres (5%), celui de facilité de prêt marginal à 6,75% et de facilité de dépôt à 0,00% ; ainsi que les coefficients des réserves obligatoires à 7% sur les exigibilités à vue et 4,5% sur les exigibilités à terme.

Le Cnef a néanmoins souligné une consolidation de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année 2024, tirée par la relance des investissements dans le secteur pétrolier. Celle-ci s'est traduite par un excédent du solde budgétaire global base engagements ainsi qu'une augmentation de la masse monétaire. « L'activité économique devrait se consoli-



Les membres du Cnef/DR

der en 2024, avec un taux de croissance du Produit intérieur brut réel qui se situerait à 13,7%, contre 41,5% en 2023 », a indiqué la Banque centrale.

S'agissant des modes de financement de l'économie nationale, le comité a relevé une hausse de 11,8% de l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle à 1 496,3 milliards de francs CFA au 30 avril 2024, et une progression des créances en souffrance de 7,7% à 272,9 milliards. Sur le marché des

valeurs du trésor de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), l'encours des titres publics congolais a atteint 2 319,9 milliards de FCFA, en hausse de 24,54%, représentant 35,4% du total de la Cémac.

Quant à la mauvaise qualité de l'électricité pointée du doigt, une étude réalisée par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a démontré l'impact dévastateur sur les Très petites, petites et

moyennes entreprises locales. Depuis octobre 2023, les coupures de courant ont obligé les entreprises à engager des dépenses supplémentaires, par exemple, l'achat de carburant pour alimenter les groupes électrogènes, entraînant une hausse des prix des produits ou des coûts des services.

Les branches d'activités étudiées sont, entre autres, la boucherie, la soudure, la buanderie, le service de secrétariat et édition, la tôlerie, la boulangerie, la vulcanisation,

la restauration, la menuiserie, la coiffure, les hôtels, les centres de santé. La fréquence des coupures varie entre cinq heures et trois jours pour l'électricité en fonction des quartiers. Le rapport d'étude de l'Observatoire a recommandé l'audit financier de la société publique Energie électrique pour les exercices 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, y compris de l'autre société La Congolaise des eaux.

**Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele**

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Congo peut compter sur l'appui du FSA

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et le directeur général du Fonds de solidarité africain (FSA), Abdouramane Diallo, ont échangé le 23 juillet à Brazzaville sur les opportunités qu'offre l'adhésion du Congo à cette institution.

La République du Congo est devenue le 23e pays membre du FSA après sa récente adhésion à cette institution multilatérale. S'appêtant à lancer ses activités dans le pays à partir du 25 juillet, le directeur général du FSA a jugé important d'échanger avec le ministre délégué pour s'enquérir du projet. « Nous savons qu'il y a beaucoup d'ambitions pour la ruralité. Cette adhésion est également porteuse de beaucoup de projets dans le cadre de la stratégie nationale et de la vision du président de la République. Donc, il faut voir ce que nous pourrions faire ensemble », a expliqué Abdouramane Diallo à sa sortie d'audience.

Selon lui, les échanges avec Juste Désiré Mondelé ont abouti à des conclusions assez enrichissantes, des pistes à approfondir. « J'espère tout



simplement que le ministre va venir nous voir au siège, il y a la possibilité d'installer un bureau de représentation au Congo. En tout cas, nous travaillons, c'était véritable-

ment important d'échanger pour avoir beaucoup plus de visibilité, tracer le chemin pour les réalisations futures », a-t-il conclu.

Le ministre en charge de la Dé-

centralisation et du développement local a, de son côté, rappelé qu'après avoir maillé les départements en infrastructures de base, désenclavé l'arrière-pays et jeté les jalons de

développement à travers la politique de municipalisation accélérée, le cap devrait être désormais mis maintenant sur le développement rural. « Cette étape ayant été franchie, la prochaine devrait permettre d'aller vers le développement rural pour avoir des conditions de vie adéquates et surtout identiques dans tous les départements pour que la population ait l'accès aux services sociaux de base de qualité », a expliqué Juste Désiré Mondelé.

Il s'est, par ailleurs, dit satisfait de l'adhésion du pays à cette approche panafricaine. « Nous sommes à quelques jours de nos indépendances, nous saluons cette marche, que le Congo devienne membre à part entière et nous espérons aussi avoir le siège de l'Afrique centrale dans notre pays », s'est-il réjoui.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS HUMAINS

L'Acat-Congo suggère un mécanisme national de prévention de la torture

Lors d'une conférence de presse tenue le 24 juillet à Brazzaville, le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) au Congo, Christian Loubassou, a indiqué que la mise en place du mécanisme national de prévention de la torture est l'une des exigences qui s'impose au gouvernement qui a déposé, en avril dernier aux Nations unies, les instruments de ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture.

En matière de prévention de la torture, le Congo a fait un pas en avant en déposant, aux Nations unies, les instruments de ratification du protocole facultatif à la convention contre cette pratique jugée inhumaine. Pour passer à l'action, dans le cadre de la mise en œuvre de ce protocole, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme national de surveillance des lieux de détention dit mécanisme de prévention de la torture. « Il n'y a pas d'obligation sur le type de mécanisme que le Congo peut mettre en place. Le choix reste, en effet, soumis à l'appréciation des Etats, selon le contexte culturel, politique et économique », a expliqué le président de l'Acat-Congo.

Christian Loubassou a, par ailleurs, souligné que conformément au protocole des Nations unies, le mécanisme national de prévention doit être mis en place



Le président de l'Acat-Congo lors de la conférence de presse/Adiac

une année après l'entrée en vigueur dudit protocole. Pour le cas du Congo, c'est donc en avril 2025 que ce mécanisme doit voir le jour. « L'Acat-Congo est dispo-

sée à accompagner dans la réflexion qui aboutira à la mise en œuvre de ce mécanisme », a-t-il fait savoir évoquant l'importance d'encourager le gouverne-

ment à renforcer son arsenal de prévention de la torture dans le pays.

Ce mécanisme national sera donc un instrument indépendant, jouissant pleine-

ment de ses pouvoirs avec une diversité dans sa composition. Composé des experts nationaux, il aura pour mission de visiter les lieux de détention pour s'assurer que l'engagement du Congo à prévenir la torture est tenu. Il sera pour ainsi question de faire la promotion de la transparence dans les lieux de détention, de renforcer les capacités des agents de l'Etat en matière de prévention de la torture. Aussi, un dialogue permanent entre le gouvernement, les autres structures étatiques notamment policières, judiciaires et la société civile pour garantir la marche vers l'abolition de la torture.

Le président de l'Acat-Congo a, en outre, précisé que le protocole pour lequel le Congo a déposé les instruments de ratification dont la mission est de prévenir la torture est différent de la Convention contre la torture que le pays a ratifiée en 2003.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CAMEROUN

Lancement d'une campagne de vaccination contre la fièvre jaune

Une campagne de vaccination face à une épidémie de la fièvre jaune qui sévit à Douala a été lancée mercredi dans la capitale économique camerounaise, a annoncé le Programme élargi de vaccination (PEV) piloté par le ministère de la Santé publique.

Cette campagne, qui se tiendra jusqu'au 30 juillet dans les neuf districts de santé de la ville, concerne les personnes âgées de neuf mois à 60 ans, à l'exception des femmes enceintes et celles allaitant des enfants de moins de neuf mois.

Les personnes recevront une injection contre cette maladie hémorragique virale aigüe transmise par des moustiques infectés du genre Aedes. Une seule dose de vaccination confère une immunité à vie, a précisé le PEV.

Cette campagne fait suite à une recrudescence des cas de fièvre jaune à Douala, où huit ont été confirmés entre 2023 et 2024 avec un décès, selon le PEV.



Une campagne de vaccination contre la fièvre jaune / UNICEF/2022

La fièvre jaune est une maladie virale très dangereuse qui se manifeste généralement par une forte fièvre, la coloration jaune des yeux et des paumes des mains et des hémorragies (saignement nasal, digestif, gingival, etc.).

D'après le Dr Shalom Tchofke, secrétaire permanent du PEV, « Cette situation constitue une urgence de santé publique, d'où vient la nécessité d'une campagne de vaccination de riposte dans les districts à risque ».

La fièvre jaune est une maladie virale très dangereuse qui se manifeste généralement par une forte fièvre, la coloration jaune des yeux et des paumes des mains et des hémorragies (saignement nasal, digestif, gingival, etc.).

Elle est causée par le virus amaril et transmise par la pique de certains moustiques. Le vaccin antiamaril (VAA) reste le meilleur moyen de prévention.

CONFLIT PALESTINIEN

L'Afrique du Sud salue la déclaration sur l'unité entre les factions

L'Afrique du Sud a salué mercredi la déclaration sur l'unité entre les différentes factions palestiniennes et leur volonté affichée de constituer un gouvernement intérimaire de réconciliation et d'union nationale.

« L'unité palestinienne est en mesure de rapprocher les Palestiniens de la réalisation des objectifs fondamentaux de la cause palestinienne : l'autodétermination, la liberté, la justice, la paix et la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et prospère », a affirmé le ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération dans un communiqué.

A l'invitation de la Chine, les hauts représentants de 14 factions palestiniennes ont tenu

des pourparlers de réconciliation à Beijing du 21 au 23 juillet, à l'issue desquels ils ont signé la Déclaration de Beijing sur la fin des divisions et le renforcement de l'unité nationale palestinienne.

« C'est à travers l'unité et la solidarité que les Palestiniens pourront véritablement relever les défis de l'occupation et de l'oppression et travailler en vue de la réalisation de leurs aspirations nationales », peut-on lire dans le communiqué du ministère. Celui-ci souligne par

ailleurs que la Déclaration de Beijing marque l'engagement des parties à surmonter les divisions du passé et à avancer dans le sens d'une vision et d'un avenir partagés.

« L'Afrique du Sud se réjouit que les différentes factions palestiniennes, leurs dirigeants et leurs représentants aient choisi la voie du dialogue, de la réconciliation nationale et de l'action commune au profit de la très juste cause palestinienne », poursuit le communiqué.

L'Afrique du Sud reste engagée en faveur de la solution à deux Etats et d'une Palestine libre, a ajouté le ministère. « Tandis que nous exprimons notre solidarité continue et notre soutien sans faille, nous sommes impatients d'observer l'impact positif que l'unité palestinienne et la réconciliation nationale apporteront, porteuses d'espoir et facteurs d'un changement significatif. »

« L'Afrique du Sud se réjouit que les différentes factions palestiniennes, leurs dirigeants et leurs représentants aient choisi la voie du dialogue, de la réconciliation nationale et de l'action commune au profit de la très juste cause palestinienne »

TCHAD

Rapatriement de 157 ressortissants depuis la Libye

L'Organisation internationale des migrations (OIM), en partenariat avec l'ambassade du Tchad à Tripoli et les autorités libyennes, a procédé au rapatriement à N'Djaména, la capitale tchadienne, de 157 citoyens tchadiens détenus en Libye, a-t-on appris d'un communiqué publié mardi par le ministère tchadien des Affaires étrangères.

Ce rapatriement fait suite à la dernière visite du président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno à Tripoli, ayant permis la signature des accords bilatéraux sur le sort des Tchadiens vivant en Lybie, a indiqué le ministère tchadien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale.

Le ministère informe que d'autres vols de rapatriement seront effectués dans les semaines à venir afin de libérer et rapatrier l'ensemble des ressortissants tchadiens encore détenus en Libye.

Ce rapatriement marque une étape significative dans les efforts du Tchad pour la sécurité et le bien-être des citoyens tchadiens, selon le ministère.



ANNONCE : CHEF DE PROJET GBF, WWF-CONGO (H/F)

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un CHEF DE PROJET GBF, WWF-CONGO (H/F), dynamique et engagé, qui sera basé à Brazzaville (50%) et Ouessou (50%).

Missions principales : Sous la supervision du Directeur de la Conservation du WWF-Congo, le Chef de Projet a pour mission principale de coordonner et d'accélérer la mise en œuvre du Projet GBF-CLC. Faciliter la participation des communautés locales et des peuples autochtones (CLPAs) des paysages du TRIDOM (Tri National Dja-Odzala-Minkébé) et Interzone Congo (ETIC), dans la révision de la Stratégie Nationale et Plan d'Action Biodiversité (SNPAB) en s'assurant que leurs droits et rôles sont reconnus ; et continuer à soutenir le processus vers la création de la première aire de conservation dirigée par les communautés dans le Messok Dja.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures : 09 Août 2024.



ANNONCE : DIRECTEUR DU PARC NATIONAL NTOKOU PIKOUNDA (H/F)

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un DIRECTEUR DU PARC NATIONAL NTOKOU PIKOUNDA (H/F), dynamique et engagé, qui sera basé au Parc National Ntokou Pikounda, République du Congo.

À PROPOS DU RÔLE :

Le Directeur du PNNP aura une large expertise dans la gestion des aires protégées. Il assurera la mise en œuvre directe du plan de travail annuel. Le Directeur assurera les synergies entre les différents acteurs et financements au sein du PNNP. Il travaille en étroite collaboration avec les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du parc pour obtenir des résultats de conservation optimaux. Le Directeur supervise et coordonne la mise en œuvre de toutes les activités dans le PNNP avec l'ensemble de l'équipe du WWF et de l'ACFAP. Le Directeur dirige l'unité de gestion du parc « La Coordination » ensemble avec le Directeur Adjoint (ACFAP) et agit en tant que Secrétaire pour le Comité de Gestion du Parc. Il appuie le Directeur Adjoint du Parc dans la supervision du personnel de l'ACFAP/MEF travaillant dans les domaines de l'application de la loi. Le Directeur est le superviseur principal du personnel du Parc recruté pour travailler dans les domaines du biomonitoring, du tourisme, des infrastructures, de la gestion financière, de la logistique et des activités de développement communautaire et collabore avec les partenaires et parties prenantes pour réaliser les objectifs du parc.

COMMENT POSTULER ?

Avons-nous éveillé votre intérêt ?

Pour postuler à ce poste, veuillez préparer votre CV (en français) et une lettre de motivation (une page) décrivant succinctement en quoi votre profil correspond aux exigences, compétences et capacités clés requises pour cette fonction. Les deux fichiers doivent être soumis au format .doc(x) ou .rtf, via ce formulaire en ligne : www.mis.tl/CV.

Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable pour remplir cette candidature, passer un entretien, effectuer un test préalable à l'emploi ou participer au processus de sélection des employés, veuillez contacter Mission Talent.

Après avoir soumis votre candidature, vous recevrez une confirmation automatisée. Si vous ne la recevez pas ou si vous avez des questions générales concernant la soumission de votre candidature, veuillez écrire à Mission Talent.

Date limite de soumission des candidatures : 09 Août 2024.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepuchesdebrazzaville.fr

CÔTE D'IVOIRE

Installation des commissions électorales en prévision de la présidentielle de 2025

La Commission électorale indépendante (CEI) en Côte d'Ivoire a annoncé dans un communiqué publié mardi l'installation des commissions électorales locales en prévision de l'élection présidentielle prévue dans le pays en 2025.

La CEI a précisé que l'installation des commissions électorales locales se déroulait «dans la période du 22 juillet au 2 août 2024».

La mise en place des commissions électorales locales précède l'opération de révision de la liste en prélude à l'élection présidentielle d'octobre 2025.

L'installation des commissions électorales locales correspond à l'élection des membres de leurs bureaux respectifs à l'échelon régional, départemental, sous-préfectoral et communal sur l'ensemble du territoire national, rappellent des observateurs. La Côte d'Ivoire compte 31 régions, 111 départements, 509 sous-préfectures et 197 communes.

Les membres des commis-



Commission électorale indépendante (CEI) en Côte d'Ivoire

sions locales sont les représentants des autorités préfectorales, départementales, sous-préfectorales

ou locales et des représentants de chaque parti ou groupement politique ayant au moins un député

à l'Assemblée nationale ou ayant remporté une élection locale.

Les commissions locales

sont dirigées par un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

ETHIOPIE

L'UA présente ses condoléances aux autorités après un glissement de terrain meurtrier

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a exprimé mardi ses condoléances après un glissement de terrain meurtrier dans le sud de l'Ethiopie.

Selon les autorités locales, le glissement de terrain survenu lundi matin aux environs de 10H00 heure locale (07H00 GMT) dans le district de Geze Gofa a coûté la vie à au moins 229 personnes à l'heure actuelle, alors que des opérations de secours sont toujours en cours.

«Nous sommes fermement solidaires du peuple et du gouvernement éthiopien pendant la poursuite des opérations de secours pour retrouver les disparus et aider les déplacés», a déclaré M. Faki Mahamat sur X, anciennement Twitter.

Le bilan, qui s'élevait initialement à 20 morts peu après l'incident, s'est considérablement alourdi en raison des accidents



Le glissement de terrain meurtrier s'est produit lundi vers 10 heures/DR

provoqués par ceux qui se sont rendus sur place pour contribuer aux actions de secours. Des enseignants ainsi que des professionnels de la santé et de l'agriculture, qui s'étaient rapidement présentés pour apporter leur contribution, sont à leur tour devenus des victimes

de l'accident, selon le gouvernement local.

L'Association éthiopienne de la Croix-Rouge et les professionnels des régions et zones voisines sont présents sur le site, venant en aide aux victimes dans le cadre des opérations de secours.

RDC

Au moins 35 personnes tuées par les rebelles des ADF à l'est du pays

Au moins 35 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi par les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) dans la province du Nord-Kivu, située dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des sources locales.

Cette attaque est survenue dans le village d'Ombele, située sur le territoire de Lubero, d'après des membres de la société civile locale selon qui ce bilan demeure provisoire avec de nombreuses personnes prises en otage et toujours portées disparues.

Les recherches de victimes dans certaines maisons incendiées se poursuivaient également mercredi matin.

Les ADF ont été fondées dans les années 1990 par plusieurs mouvements d'opposition en Ouganda. Vaincus par l'armée ougandaise, ces rebelles sont restés actifs dans l'est de la RDC, ce qui a engendré des opérations conjointes des armées congolaise et ougandaise pour traquer ce groupe aujourd'hui affilié à l'Etat islamique.

Xinhua

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

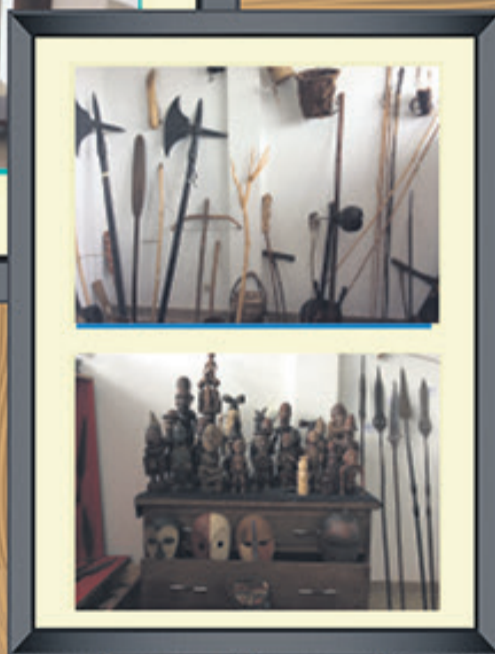
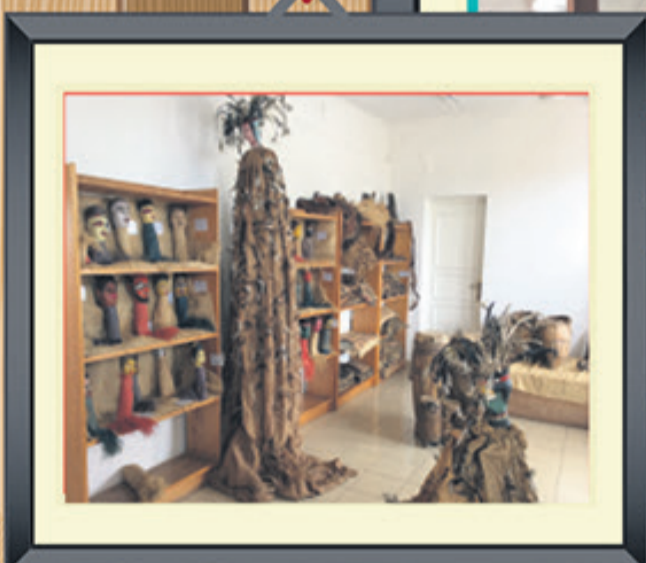
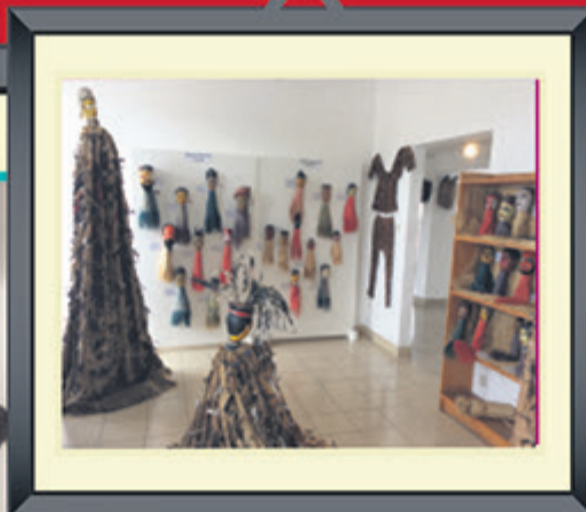
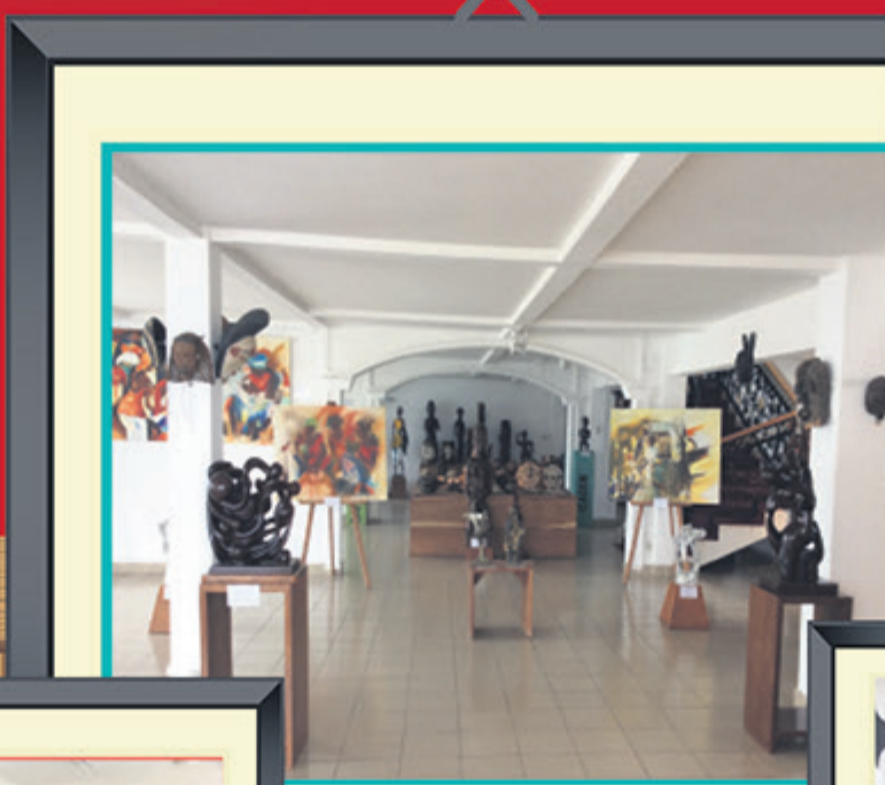
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PORTRAIT

Francine Ntoumi, une ambassadrice dévouée

Scientifique de haut vol, spécialiste des maladies infectieuses et présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale à Brazzaville, Francine Ntoumi a été nommée ambassadrice nationale par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en République du Congo, le 17 juillet.

Elle qui n'a de cesse de transmettre sa passion à la jeune génération, particulièrement aux filles, se mobilise désormais aux côtés de l'institution onusienne pour défendre et promouvoir les droits des enfants congolais en particulier et d'ailleurs en général.

« En tant qu'ambassadrice nationale de l'Unicef, je m'engage à œuvrer sans relâche pour défendre les droits des enfants et pour sensibiliser le public aux enjeux cruciaux qui les concernent. Je m'occuperai des questions intéressant tous les enfants et plus particulièrement les filles qui, dans nos cultures et même ailleurs, sont particulièrement vulnérables », a déclaré la professeure lors de sa nomination.

Francine Ntoumi est née en 1961 à Brazzaville. Dès son plus jeune âge, elle a montré un intérêt et une curiosité ardente pour les sciences. Sur les traces de Marie Curie, cette savante connue pour ses travaux sur la radioactivité, Francine poursuit ses études à l'Université Pierre et Marie Curie, où elle obtient son doctorat en sciences et commence sa carrière dans la recherche



La professeure Francine Ntoumi devant les représentants des organismes internationaux et les membres du gouvernement congolais/DR

sur le paludisme à l'Institut Pasteur de Paris.

Surmonter les obstacles et briser les stéréotypes

Le milieu scientifique étant très masculin et essentiellement médico-clinicien, le Dr Ntoumi, au parcours atypique, dans un domaine où les femmes sont souvent exclues, a dû faire face à de nombreux obstacles et briser les stéréotypes de genre.

Munie de courage et de passion, elle s'arme de connais-

sances pour transmettre le fruit de son expérience à la jeunesse congolaise. Pays en voie de développement, la santé au Congo constitue l'un des champs de bataille principaux de la population congolaise. La médecine clinique y occupe une place prépondérante, tout au temps que la recherche.

Pour répondre, tant soit peu, à cette préoccupation capitale, elle crée en 2008 la Fondation congolaise pour la recherche médicale, axée

sur la recherche biomédicale sur les maladies infectieuses, en plus du paludisme et sur l'encadrement d'apprenants.

La puissance de la collaboration et du partage

Partisane de la valorisation des femmes dans la recherche dans son pays, le Congo, elle monte le projet « Femmes et science », à travers lequel elle milite, à ce jour, pour une présence plus importante des femmes dans la science.

Son domaine de recherche étant particulièrement utile pour le continent africain, en particulier, et pour le monde, en général, au vu de la morbidité et du taux de mortalité lié à ladite maladie. Les laboratoires et centres de recherche du Gabon, de l'Allemagne et des Pays-Bas s'intéressent ainsi à ses travaux. Francine Ntoumi est sollicitée en tant que technicienne et nommée responsable de ces officines.

Sa renommée s'accroît au gré de ses collaborations et elle devient la première femme noire à diriger le secrétariat de l'Initiative multilatérale sur le paludisme à Dar es Salaam, en Tanzanie. Son engagement pour la science la voue aujourd'hui à une reconnaissance internationale.

Ce que nous inspire son parcours :

*Ne pas laisser les barrières et les préjugés vous décourager.

*Poursuivez vos aspirations malgré les obstacles, faites preuve de résilience et ne laissez jamais les opinions limitantes des autres vous empêcher de réaliser vos ambitions.

Durly Emilia Gankama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04 /ARMP/CR-PCR du ...2024 PORTANT RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL A L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP).

1.Contexte et justification :

Créé par décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics en République du Congo, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ARMP en sigle, a pour principales missions d'assurer la régulation indépendante de l'ensemble du système de passation des marchés publics et des conventions de services publics.

Cette autorité administrative indépendante, actrice essentielle de la démocratie participative, est régie par le décret n° 2009-157 du 20 mai 2009 portant organisation, attributions et fonctionnement de l'ARMP.

Des dispositions combinées des articles 47 et 48 du décret susvisé, il ressort que le directeur général de l'ARMP est recruté par voie d'appel d'offres par le Conseil de régulation, puis nommé par le Président de la république. Dans ce sens, dans sa délibération n°31/ARMP/CR du 19 juin 2024, le Conseil de régulation a constaté la vacance de poste de directeur général de l'ARMP. Le présent avis est lancé en vue du recrutement du directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

2.Description du poste

En tant que manager de l'institution, le Directeur général est placé sous l'autorité du Président du Conseil de régulation, auquel il rend compte de ses activités.

Il est chargé de l'application de la politique générale de de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. A ce titre, il :

- Assure la préparation technique des dossiers à soumettre au Conseil de Régulation ; prépare ses délibérations, assiste, en qualité de secrétaire rapporteur aux réunions du Conseil de régulation avec voix consultative et exécute ses décisions ;
- Elabore, dans le cadre des missions de l'ARMP, le programme annuel d'activité, les recommandations, les programmes de formations ou du développement du cadre professionnel dans le domaine des marchés publics et délégations de services publics...
- Propose au Conseil de régulation de diligenter les enquêtes, contrôles et audits sur les procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégation de service public ;
- Elabore et soumettre au conseil de régulation le budget annuel de l'ARMP ;
- Assure sous l'autorité du président du conseil, les rapports d'activités, les comptes et les états financiers à soumettre au conseil pour adoption ;
- Assure quotidiennement la gestion technique, administrative et financière de l'ARMP.
- Exécute, sous le contrôle du Conseil, toutes missions relevant des compétences générales de l'ARMP.

3-Aptitudes requises

- . Capacités managériales ;
- . Esprit d'initiatives ;
- . Intégrité, éthique et discrétion

3- Qualification et expérience requises :

Le candidat au poste de Directeur Général doit posséder la qualification, expériences ou aptitudes suivantes :

- Avoir un diplôme minimum Bac+5 dans les domaines suivants :
- Economique ou juridique ;
- Avoir une expérience générale de dix (10) ans au moins dans

les domaines précités ;

- Avoir sept (07) ans d'expérience prouvées dans les domaines ci-dessous cités :

- Finances publiques ;
- Marchés publics ;
- Portefeuille public ;
- Juridique ;

- Avoir exercé dans une administration publique au poste de directeur dans l'un les domaines précités ;

- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés publics ;

- Avoir une bonne connaissance de la langue française. Des notions dans d'autres langues sont des atouts ;

- Avoir une bonne connaissance en informatique.

4Critères de qualification :

Le candidat devra :

- Être de nationalité congolaise ;
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires ;
- Être de bonne moralité et en bonne santé ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression ;
- Être âgé de trente-cinq (35) ans au moins.

5-Durée du Poste :

Le Directeur Général sera recruté pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois.

6-Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical (délivré aux grandes endémies) ;
- Un curriculum vitae actualisé et signé ;
- Une lettre de motivation signée ;
- Copies certifiées conformes à l'originale des diplômes.
- Copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Le dossier de candidature sous enveloppe fermée, avec la mention « Candidature au poste de « Directeur Général à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation » sera adressé, au Président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) à l'adresse suivante : Rue Père Bressieux n°08, Centre-Ville, Brazzaville. Tél.+242 06 599 64 22

Mail : recrutement.amp.cr@gmail.com

La date limite de dépôt des dossiers des candidatures est fixée au 10 aout 2024, à 12heures précises heure locale.



Fait à Brazzaville, le 19 JUIL 2024

Le Président du Conseil de Régulation

Ludovic NGOUALA

FORUM AFRICAIN DES TRANSPORTS

La deuxième édition se tiendra à Abidjan

Dans l'idée d'accélérer la connectivité des transports et de la logistique de manière durable, Abidjan abritera, du 18 au 19 septembre, la deuxième édition du forum africain sur les transports organisé par la Banque africaine de développement (Bad).

Cette rencontre de haut niveau connaîtra la participation active des ministres et dirigeants africains œuvrant dans le secteur des transports. Elle a pour thème « L'Afrique en mouvement, accélérer la connectivité des transports et de la logistique durable ».

Etoyant les points saillants de cette réunion, le président de la Banque africaine de développement (Bad) a précisé que les participants discuteront des procédures d'installation des

infrastructures résilientes en Afrique. « Cet événement nous permettra de partager nos expériences, présenter nos projets et mettre en évidence les défis émergents dans le domaine des transports en Afrique », a déclaré Akinwumi Adesina, avant d'ajouter qu'il sera aussi une occasion pour les participants d'aborder plusieurs points, notamment ceux liés à l'exploration de solutions de transport durable afin d'améliorer la résilience et l'indépendance de ce

secteur. Le développement des infrastructures en Afrique et les services de transport, a-t-il indiqué, devront répondre à un trafic multiplié par six et huit avec des demandes plus importantes dans les pays enclavés.

Selon les organisateurs, durant cette rencontre, les participants aborderont aussi des sujets critiques tels que la promotion d'une plus grande participation du secteur privé, les solutions intégrées en matière d'infrastructures et les mécanismes de financement innovants sans oublier les questions liées à la sécurité routière au niveau du continent.

« Le forum africain des transports 2024 présentera les principales initiatives de la Banque africaine de développement dans le domaine des transports, notamment en ce qui concerne l'initiative sur les corridors régionaux, le programme d'entretien routier durable pour l'Afrique », a conclu le président de la Bad.

Rock Ngassakys

« Le forum africain des transports 2024 présentera les principales initiatives de la Banque africaine de développement dans le domaine des transports, notamment en ce qui concerne l'initiative sur les corridors régionaux, le programme d'entretien routier durable pour l'Afrique »

ONU/SOUDAN

200 millions de dollars d'aide humanitaire des Etats-Unis

Les Etats-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire de plus de 200 millions de dollars pour les civils touchés par la guerre au Soudan, en particulier pour les réfugiés ayant fui vers les pays voisins.

L'ambassadrice américaine auprès de l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a souligné l'urgence de cette crise humanitaire, affirmant que davantage doit être fait pour aider la population soudanaise.

Cette nouvelle aide s'élève à 203 millions de dollars et vise à soutenir les personnes affectées par le conflit au Soudan, ainsi qu'au Tchad, en Egypte et au Soudan du Sud. Une contribution qui s'ajoute aux 500 millions de dollars déjà débloqués depuis le début de l'année.

Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'une guerre violente opposant l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide sous le commandement de son ex-adjoint devenu rival, le général Mohamed Hamdane Dajlo. Ce conflit a causé de nombreuses pertes humaines et a entraîné le déplacement de plus de 10 millions de personnes, dont plus de deux millions ont trouvé refuge dans les pays voisins, selon l'ONU.

Noël Ndong

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

LITTÉRATURE

Présentation des ouvrages “Matondo” et “Tangou, le fils de Baloka”

“Matondo” et “Tangou, le fils de Baloka” sont les deux ouvrages de Hilarion Boukoumou présentés récemment à la communauté littéraire au centre culturel Zola à Brazzaville.

“Matondo” est un recueil de poèmes qui vient de germer dans le vaste, immense et dense champ de la poésie congolaise d'expression française. C'est un véritable repas lyrique que le poète écrivain Hilarion Boukoumou sert aux lecteurs de belles œuvres poétiques. Aimant les livres et pour ne pas faire de jalousies entre la prose et la poésie, il flirte avec l'une et l'autre, tirant de ses devanciers amoureux des belles lettres tous les plaisirs que lui procurent ces deux amantes lyriques. C'est d'ailleurs pourquoi, successivement il est passé du roman en 2022 avec “Tangou, le fils de Baloka”, édité à L'Harmattan à “Matondo”, recueil de poèmes toujours à L'Harmattan en 2023. “Matondo” est un recueil de quarante-six poèmes qui s'étalent sur quatre-vingt-quatre pages. Sous différentes fresques, le poète Hilarion Boukoumou promène son pinceau pour décrypter et dénoncer certains faits sociaux. Il a abordé presque toutes les thématiques, du positif au négatif au travers de l'amour, du bien, du mal, de la joie, de la tristesse, de la politique, du chômage, de l'art, du fanatisme, du sport... Avec des mots méticuleusement choisis, des aspects contrastants de la vie ont été mis en relief. C'est une poésie d'alerte pour apaiser les plaies de tout genre et offrir aux humains les plaisirs afin qu'ils se délectent des différents instants de la vie sur terre.

Le critique littéraire et écrivain Pierre Ntsemou a choisi quelques morceaux pour mesurer le talent poétique du nouveau venu au cercle des poètes du Congo à travers des termes suivants : « Je viens » à la page 25, « On ne saurait parler » à la page 77, « Afrique » à la page



Hilarion Boukoumou dédicant son ouvrage pour Pierre Ntsemou/Adiac

80, un échantillon d'un long poème (21 strophes, 84 vers) à la page 35, « Dialogue des mots », puis un échantillon de poème court (4 strophes ; 16 vers). Dans sa critique du recueil de poèmes “Matondo”, le Dr Winner Franck Palmers, écrivaine et critique littéraire, assimile l'écriture de l'écrivain Hilarion Boukoumou à une écriture de l'intimiste, une écriture engagée et engageante, une écriture de l'audace et de l'ironie, car audacieusement, l'auteur fait recours à l'ironie pour pimenter ses vers. Pour elle, le poète de l'audace a bravé scripturairement le scripteur de L'Audace d'espérer. « Dans cette transcription du réel qui s'adresse

aussi bien à la sensibilité, à la réflexivité et à l'action en marche, l'auteur versifie également le monde intérieur sur l'angle sentiments multiples pour atteindre l'universalité. L'écrivain Hilarion Boukoumou offre une poésie de l'Amour et de la Résistance », a souligné le Dr Winner Franck Palmers.

“Tangou, le fils de Baloka”

“Tangou, le fils de Baloka” relate l'histoire de Tangou qui, après l'obtention de son baccalauréat à Mfinda, part pour Bissibossi, la capitale, poursuivre ses études universitaires. Un satisfecit pour Baloka, son père retraité, qui trouverait en son fils Tangou

l'occasion de vivre ses derniers instants de bonheur sans limite. « Pour ce petit, mon benjamin Tangou, je suis prêt à tout faire pour qu'il réussisse afin qu'il soit mon troisième pied durant mes derniers instants sur terre. C'est mon soleil, comme son nom l'indique », peut-on lire à la page 18. Seulement cet espoir que suscite Tangou est rudement éprouvé par le destin : l'obscurité va s'abattre sur sa famille. Bien qu'une étoile ne s'éteint jamais, Tangou sortira-t-il vainqueur de cette opacité ?

Critiquant “Tangou, le fils de Baloka”, œuvre littéraire de l'écrivain Hilarion Boukoumou, le Dr Winner Franck Palmers

est revenue sur la vie de l'icône Tangou et les questionnements qui se posent. En effet, pour la critique, l'auteur pose des questions pertinentes et fait des suggestions musclées. À la page 142, il propose l'alternance. Il goûte la pomme rouge écarlate de la passion fusionnelle avec Inès Bakoubika, la fille de l'opposant Lobaponnanga Bakoubika dans une modeste chambre du campus universitaire (p. 205). Ayant bénéficié d'une bourse d'études, la métropole l'accueille. Malheureusement, Tangou est atteint d'un cancer du cœur dont les signes avant-coureurs remontent à quelques années. La pathologie a basculé vers la phase terminale. Il a tiré sa révérence, quelque temps après. Pourtant « I have a dream » (209-212) a trouvé l'accomplissement dans sa vie. Une page de Bololo est tournée. Bololo a embrassé l'ère démocratique. Tangou demeure une étoile même si son esprit et son âme ont été dissociés de son corps, tout comme d'autres étoiles de la lumineuse constellation. Ce grand visionnaire, malgré son jeune âge, n'avait-il pas attelé son char à une étoile ? “Tangou, le fils de Baloka”, estime le Dr Winner Franck Palmers, est un livre à consommer sans modération.

Hilarion Boukoumou est né à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, en République du Congo. Il a étudié à la Faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, à Brazzaville, avant d'être admis au concours d'entrée à l'École nationale d'administration et de magistrature du Cameroun. Actuellement, il est substitut du procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville.

Bruno Zéphirin Okokana

THÉÂTRE

La pièce « Molière ressuscité » sera jouée le 29 juillet

L'atelier théâtre « Molière en Afrique ou Molière l'Africain » animé pendant un mois par François Boggio, comédien Français, metteur en scène et professeur de théâtre, a donné lieu à une pièce de théâtre intitulée « Molière ressuscité » dont la restitution aura lieu les 29 et 30 juillet, à 19 heures, aux ateliers Sahm et à l'espace Noura, à Bacongo.

La restitution sera faite par neuf comédiens congolais, en français et en lingala. Le spectacle s'inscrit dans le cadre du projet To Tanga

Buku Lirelibr'ensemble les ponts entre nous, financé par l'Institut français du Congo et l'Agence française de développement à travers le programme Accès culture.

A retenir : deux dates, deux présentations, deux lieux, une même création et des mêmes comédiens sur scène. Les organisateurs invitent le public à venir nombreux encourager les comédiens et la culture congolaise.

L'entrée aux spectacles est libre et gratuite.

Rosalie Tsiankolela Bindika



JO PARIS 2024

Jessy B donne un dernier concert parisien à la Station Afrique

Avant d'entamer une grande tournée africaine, la lauréate du Prix Découvertes RFI 2023 Jessy B a presté sur la scène parisienne le 23 juillet, dans le cadre des JO Paris 2024 pour Station Afrique

« On l'a fait ! », s'est exclamée Jessy B à la sortie du concert donné au site du fan zone africaine des JO de Paris 2024, sur L'Île-Saint-Denis, en région parisienne, non loin du Stade de France.

Désormais rodée à la scène depuis le 13 juin dernier lors de la remise de son Prix, le temps d'une prestation, ce nouveau concert devant un public cosmopolite lui a permis de révéler à la face du monde son « rap conscient », et affirmé son statut de porte-drapeau de la jeunesse congolaise.

À la Station Afrique, rendez-vous des athlètes et artistes africains installés sur l'île Saint-Denis, dans une scénographie impressionnante, en formule live comme à Brazza, avec la présence dans le public des Sapeurs Jocelyn Armel Bachelor, Noko-Sona Ekembé et de Ben Moukacha, elle a repris ses classiques et a fait des « dégâts na dégâts » !

Elle passe de réussite en réussite : le relais de sa flamme musicale perdure. Et à chaque étape, elle donne le



Jessy B entourée de JA Bachelor et Ben Moukacha, concert du mardi 23 juillet 2024 à la Station Afrique de L'Île Saint-Denis/Motse Akanati

Depuis sa consécration comme lauréate du prix Découvertes RFI, en décembre dernier, la rappeuse congolaise vit « son rêve éveillé », en accord avec son mantra, son gimmick : « Dégât na Dégât », réussite sur réussite... « J'ai toujours voulu passer sur les plateaux pour expliquer mes objectifs et mes ambitions... »

meilleur d'elle-même.

Ainsi, par ce concert se clôt un séjour en France d'un peu plus d'un mois durant lequel elle a multiplié les interviews, participé aux festivals, concerts. On garde en mémoire, entre autres, sa prestation à l'occasion d'un show case pour la fête de la musique à l'issue duquel la ministre de la Culture française Rachida Dati l'avait même qualifiée de « phénomène » ! Depuis sa consécration comme lauréate du prix Découvertes RFI, en décembre dernier, la rappeuse congolaise vit « son rêve éveillé », en accord avec son mantra, son gimmick : « Dégât na Dégât », réussite sur réussite... « J'ai toujours voulu passer sur les plateaux pour expliquer mes objectifs et mes ambitions... », assume la jeune femme de 22 ans, afro en auréole, large sourire, voix rauque et énergie inextinguible. À coup sûr, elle continue son relais de la flamme musicale à travers le monde avec la meilleure des formes olympiennes !

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO

Ombres et lumières

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Pr Théophile OBIENGA

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïteune SALL

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

JO 2024:

Quatre sportifs congolais sur la ligne de départ à Paris

Quatre Congolais participeront aux Jeux Olympiques Paris 2024 à partir de samedi. Tour d'horizon à quelques heures du début de cet événement planétaire.

Alors que se rapproche la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques Paris 2024, la délégation congolaise a pris ses quartiers depuis le début de semaine au Village olympique.

Quatre athlètes participeront à cette XXXIII olympiade et ce, grâce à la solidarité olympique, contre trois en 2021, dix en 2016 et sept en 2012. Alors qu'il était annoncé par le Comité olympique congolais (Cnosc), Gilles Afoumba n'est finalement pas du voyage.

Le sprinteur de 28 ans, qui performe sur 200 et 40 mètres, n'a pas pu remplir les minimas olympiques (45 secondes), malgré son stage de perfectionnement effectué aux Etats-Unis, avec le soutien financier de son employeur français, du magasin Carrefour de Noisy-le-Grand. Le Brazzavillois a pourtant enchaîné les meetings depuis son retour des Etats-Unis, en avril, mais n'est pas parvenu à descendre sous les 46.57.

Le recordman congolais du 400 mètres ne bénéficiera donc pas d'une place d'universalité, c'est-à-dire d'une invitation solidaire, contrairement à la sprinteuse Natacha Ngoye Akamabi, qui sera porte-drapeau du Congo, comme à Tokyo en 2021.

Championne de France sur 100m en interclubs en mai dernier, en 11.36, Natacha Ngoye Akamabi a également performé aux championnats d'Afrique, en juin à Accra, avec sa médaille de bronze sur le 200m.

En-dessous des minimas olympiques sur les deux distances (11.07 et 22.57), la sociétaire du Stade Sottévillais 76, en Normandie, concourra

sur 100m et tentera de faire mieux qu'au Japon en 2021 : première de sa série en 11.47, elle avait été éliminée au second tour en 11.52.

Rappelons qu'en début d'année, elle s'était qualifiée pour les championnats du monde en salle, mais qu'elle n'avait pu se rendre à Glasgow car la Fédération congolaise d'athlétisme avait oublié de valider son inscription auprès des instances internationales. Pas facile de figurer parmi le gratin mondial dans ces conditions-là.

Samedi 27 juillet, le Congo débute les JO par l'entremise de Saheed Idowu, pongiste de 34 ans. Le Brazzavillois, auréolé de sa 9e place au classement ITTF-Africa, équivalente au 117e rang mondial, retrouve la scène olympique douze ans après les Jeux de Londres 2012, durant lesquels il s'était classé à la 65e place en simple. Fera-t-il mieux à Paris ? Réponse samedi.

Après Bellorre Sangala, qui s'était classée à la 81e place



Vanessa Bobimbo et Freddy Mayala dans leur tenue olympique à quelques jours du début des JO (DR)

du 50m nage libre féminin en 2016 et 2021, et Aminata Aboubacar Yacoub, 69e sur la même distance en 2012, Vanessa Bobimbo représentera la natation féminine congolaise à Paris sur le 50m nage libre.

Avec ses 37.37 aux championnats du monde 2023, à Fukuoka, Vanessa Bobimbo reste loin des minimas sur la distance (24.70). Depuis quelques semaines, elle s'entraîne dans les Landes aux côtés du nageur Freddy Mayala. Le sextuple champion du Congo du 50 nage libre sera au départ de sa distance de prédilection, sur laquelle il avait nagé en 28.61 à Fukuoka, et sur le 100 m brasse. Notons qu'il sera porte-drapeau, avec Natacha Ngoye, vendredi lors de la cérémonie d'ouverture de ces JO Paris 2024.

Les quatre athlètes présents :

Natacha Ngoye Akamabi, (31 ans), athlétisme 100 m
Séries le vendredi 2 août au Stade de France



Natacha Ngoye Akamabi lors des JO 2020 (AFP)



Saheed Idowu est de retour aux JO, douze ans après sa participation à Londres (CamilleDelourme/Adiac)

Freddy Mayala, natation 50m nage libre et 100m brasse
Séries le samedi 27 juillet à l'Arena Paris La Défense
Séries le jeudi 1er août à l'Arena Paris La Défense
Vanessa Bobimbo, (24 ans), natation 50m nage libre
Séries le samedi 3 août à l'Arena Paris La Défense
Saheed Idowu, (34 ans), tennis de table

Tour préliminaire samedi 27 juillet à l'Arena Paris Sud 4 (Paris Expo Porte de Versailles)

Camille Delourme

CHALLENGE DENIS-SASSOU-N'GUESSO POUR LA JEUNESSE

La mairie de Tié-Tié lance la première édition

La compétition a été lancée le 21 juillet au stade Tata-Loboko par l'administrateur maire de l'arrondissement 3, Tié-Tié, Jean-Romuald Tchicamboud, en présence de plusieurs autorités dont le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Pascal Koumba. Elle regroupe les équipes des dix-sept quartiers de cet arrondissement.

Ravi de l'initiative très louable qui permet le vivre ensemble, l'administrateur maire de Tié-Tié a exprimé sa satisfaction pour ce rendez-vous sportif réservé aux jeunes garçons de plus de 20 ans résidant à Tié-Tié en cette année 2024 dédiée à la jeunesse par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Pour Romuald Tchicamboud, l'organisation de ce tournoi est l'exécution de l'une des instructions données par le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, à l'endroit des administrateurs maires, lors de son passage au siège de son arrondissement. En effet, le préfet appelait les maires à la rentabilité agissante des espaces sportifs dans leurs différents arrondissements. S'adressant aux jeunes, il a souligné que ce tournoi



Une séquence du match opposant le CQ313 Loussala à CQ308 Nboukou/DR

permettra à tous de mettre en valeur leurs talents de footballeur et d'avoir «un esprit sain dans un corps sain» pendant cette période des vacances scolaires. « Ce

challenge sportif que vous allez relever ne contribue pas seulement à vous maintenir en pleine forme mais, il est également un facteur d'union sociale,

facteur essentiel de bien vivre ensemble », a ajouté le maire. Il a également rappelé que ce rassemblement des jeunes ne doit pas seulement permettre de raviver

« Ce challenge sportif que vous allez relever ne contribue pas seulement à vous maintenir en pleine forme mais, il est également un facteur d'union sociale, facteur essentiel de bien vivre ensemble »

la flamme sportive dans leur arrondissement, mais aussi de les conscientiser pour une cohésion sociale.

L'orateur a aussi salué la présence à cette cérémonie du président de la ligue de football de Pointe-Noire, les responsables des clubs ainsi que ceux des entreprises pour leur soutien multiforme. Romuald Tchicamboud a enfin invité les responsables des clubs de football de son arrondissement à s'approprier ce tournoi qui leur permet de détecter les jeunes talents en vue de renforcer l'ossature de leurs équipes, avant de souhaiter bonne chance à tous.

La compétition a démarré le 21 juillet et se poursuivra jusqu'en septembre. En match d'ouverture, l'équipe du quartier (CQ) 313 Loussala a été battue 1 but à 2 par CQ308 Nboukou.

Charlem Léa Itoua



Davy Kassa et le groupe tradi-moderne Kingoli universel ont la profonde douleur d'annoncer à la famille musicale, aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de l'artiste-danseur Espérant Ngondza, alias Epé, survenu le 19 juillet 2024 à Brazzaville.

La veillée se tient au numéro 10, rue Etaba. Référence : quartier lycée Thomas Sankara, avenue général Nianga Mbouala.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Le Premier ministre rassure les pensionnés

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé, le 23 juillet à Brazzaville, aux représentants des organisations des syndicats des pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) le paiement immédiat de la pension du mois de mai et celle du mois de juin avant la fête nationale du 15 août prochain.

Lassés par le non-versement de la pension depuis près de trois mois, les retraités de la CRF avaient lancé un appel au sit-in à la primature et dans les différents départements du pays. Soucieux de la prise en compte de leurs doléances, les représentants des trois syndicats des organisations des retraités de la CRF ont eu le mardi une séance de travail avec le chef du gouvernement. Les discussions ont tourné autour du paiement de deux mois d'arriérés de pensions de l'année 2024.

« La réunion s'est bien passée, nous avons l'information que le mois de mai sera payé dans les heures qui suivent, que le mois de juin est également promis et que juillet le sera également. Voilà ce qui se dégage de cette réunion, nous en sortons avec un peu de confort et



Séance de travail entre les deux parties/DR

nous rassurons les retraités que toutes les solutions vont être trouvées pour que la pension revienne régulière », a expliqué un membre de la délégation des retraités.

Après un échange fructueux, Anatole Collinet Makosso, qui s'est réjoui de l'esprit de dialogue entre les deux parties, ne veut pas rentrer en 2025 avec des arriérés de pensions. Il

projette la reprise des équilibres pour la fin du mois d'août et début septembre. C'est ainsi que le Premier ministre a demandé aux syndicalistes de la CRF de donner au gouvernement

le temps de se libérer du poids de la dette. Selon lui, le Congo est en train de conduire un programme avec le Fonds monétaire international jusqu'au bout, une première dans l'histoire du pays. Les résultats du processus avec le FMI permettront au gouvernement d'être capable de traiter le remboursement de la dette sociale.

« Nous n'avons pas insisté sur les autres problèmes parce qu'ils sont sur la table du gouvernement. Il nous reste juste à faire un calendrier pour les traiter. Le Premier ministre nous a rassurés que ces problèmes seront traités et qu'ils trouveront de solution. Nous avons suspendu le sit-in et demandons aux retraités de rester à l'écoute », a conclu le chef de la délégation des syndicats de la CRF.

Parfait Wilfried Douniama

APPEL À PROJET

L'Institut français lance un nouveau dispositif d'aide aux artistes

Ouvert depuis le 4 juillet dernier, l'appel à projet « AOCA 2025 » va se clôturer le 30 octobre prochain.

Initié par l'Institut français, le dispositif d'aide à projet Appui aux opérateurs culturels en Afrique 2025 (AOCA) s'adresse aux compagnies et opérateurs culturels basés sur le continent africain, aux services de coopération et d'action culturelle, aux Instituts français, Alliances françaises et aux Centres culturels binationaux.

Cet appui financier permettra de soutenir la création et la diffusion des œuvres, les tournées de spectacles vivants en Afrique mais également des festivals et grandes manifestations culturelles ayant lieu sur le continent en 2025 et ayant une dimension régionale. Par dimension régionale, il s'agit des projets impliquant plusieurs pays et partenaires du continent. Que ce soit à travers des festivals, des biennales ou des plateformes invitant des professionnels, collaborations et échanges artistiques de personnalités en provenance d'autres pays du continent.

Par ailleurs, l'appel à projet « AOCA 2025 » entend porter une attention particulière aux projets mettant en avant les

jeunes générations, les scènes émergentes et les nouvelles pratiques artistiques dans le champ de la création contemporaine africaine. Également, aux projets valorisant une démarche écoresponsable, qui proposeront un temps long pour chacune de leurs dates dans le cadre de tournées par exemple : représentation; temps de rencontres; ateliers annexes; formations, etc. Les mobilités numériques feront aussi l'objet d'une attention particulière.

Au nombre des projets prioritaires en lien avec l'Appui aux opérateurs culturels en Afrique figurent aussi des projets attentifs aux questions de genre. Seront valorisés, les projets portés par des femmes opératrices de la culture, les projets mettant en avant les femmes artistes ou encore les projets encourageant la mixité et l'égalité des genres.

Pour ce qui est de l'aide en lien avec les tournées régionales, l'Institut français souligne que celle-ci concerne des projets d'artistes et de compagnies ba-



sées sur le continent africain dans les différents champs du spectacle vivant, de la musique, du cirque et des arts de la rue. « Pour bénéficier d'un soutien de l'Institut français, ces tour-

nées doivent comporter plusieurs dates sur le continent, au moins 5 ou 6 dates dans un minimum de 3 pays », précise la structure culturelle.

Rappelons que les candidatures

se font en ligne et le lien de candidature est disponible sur le site web de l'Institut français. Date limite de dépôt des dossiers, le 30 octobre prochain.

Merveille Jessica Atipo